

PATRICE BRASSEUR
(éditeur)

FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
VARIATION, CRÉOLISATION,
NORMALISATION

Actes du colloque : «Les français d'Amérique du Nord en situation
minoritaire» (Université d'Avignon, 8-11 octobre 1996)

Centre d'Études Canadiennes (CECAV)
Université d'Avignon

1998

De l'ellipse du pronom personnel aux formes verbales non marquées dans les parlers acadiens

Patrice Brasseur
Université d'Avignon

Le corpus auquel je me réfère principalement pour cet article est la base d'une étude lexicographique différentielle du français de Terre-Neuve, qui fait suite au *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre-et-Miquelon*. Il concerne le parler des communautés de L'Anse-à-Canards, Maisons-d'Hiver, La Grand-Terre et Le Cap-Saint-Georges, dans la presqu'île de Port-au-Port. La nécessité d'illustrer chaque mot ou emploi de ce dictionnaire en cours de réalisation, m'a conduit à enregistrer la quasi-totalité des enquêtes que j'ai effectuées sur le terrain. Ces enquêtes ont ensuite été dépouillées selon une transcription strictement littérale qui reproduit les pauses et les hésitations dans le débit et relève les traits phonétiques distinctifs les plus marqués par rapport au français général. Afin de préserver la lisibilité, les pauses sont notées au moyen des signes de ponctuation habituels. Chaque signe de ponctuation marque une pause effective et rien d'autre. Le choix de chaque signe, virgule ou point par exemple, est autant que possible conforme à l'usage graphique du français. Des points de suspension qui précèdent un mot marquent une hésitation dans l'attaque de ce mot. S'ils le suivent, ils notent une prolongation de la syllabe finale. Les questions concernant l'orthographe ont été résolues en privilégiant la graphie du français chaque fois que le mot existe dans cette langue, quoique quelques solutions ne soient probablement pas satisfaisantes.

Cette étude est aussi illustrée par des exemples empruntés à deux corpus acadiens : celui du Centre d'Études Acadiennes de l'Université de Moncton (désormais C.É.A.), constitué par des transcriptions d'enquêtes ethnographiques et celui de Karin Flikeid, à l'Université St-Mary (Halifax).

Dans l'optique lexicographique du futur *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, la morphologie verbale est forcément prise en compte. Le plus souvent, elle ne pose pas de véritables problèmes de transcription. Mais il reste que les questions de syntaxe obligent à une analyse minimale. L'une de ces questions concerne particulièrement l'utilisation des temps et/ou des modes, comme dans cet exemple :

(1) I passait* les maisons, [bladze]* ac* le monde. (MH 069203).¹

[Passer les maisons (ou repasser les parcs) 'aller de porte en porte'. [bladze] 'bavarder' (et non pas 'plaisanter' comme en français). *Blaguer* s'oppose souvent à parler qui concerne surtout les matières importantes. *Ac* forme locale d'*avec*].

Comment transcrire [bladze] ? Cette forme représente-t-elle *blaguait* ou *blaguer* ?

Tout d'abord, remarquons qu'une différenciation phonétique entre les terminaisons de l'imparfait et de l'infinitif est parfois marquée chez certains locuteurs franco-terre-neuviens. L'infinitif, est toujours en [-e]. L'imparfait, quant à lui, est parfois en [-a], le plus souvent en [-e] ou [-ɛ], sans que cette terminaison présente une véritable régularité, que ce soit à l'intérieur d'une communauté ou chez un locuteur particulier. On peut dire qu'il ne s'agit là que de simples réalisations du système et non pas d'une véritable opposition morpho-phonologique. Quoi qu'il en soit, dans le parler où la phrase (1) a été enregistrée, il s'agit d'un [e] dans les deux cas.

En français soutenu ou même littéraire, la transcription de l'exemple (1) ne ferait pas difficulté : dans ces variétés le pronom personnel sujet peut être omis et les deux propositions simplement juxtaposées, éventuellement séparées par une simple pause. Notre phrase serait ainsi transcrite :

Il passait les maisons, blaguait avec le monde.

Mais le français de la communauté franco-terre-neuvienne de la presqu'île de Port-au-Port n'est nullement une langue littéraire ou même un français soutenu. C'est, à l'évidence, un français populaire, strictement oral, qui ne peut être mis en parallèle qu'avec une variété similaire. Pourtant l'ellipse du pronom personnel sujet n'est pas rare en franco-terre-neuvien (désormais FTN). C'est un premier aspect que nous aurons à examiner.

Morphologiquement, *i* représente aussi bien *il* que *ils* à Terre-Neuve comme en français familier ou populaire. Dans l'exemple (1), l'importance du contexte, non reproduit ici, est décisive. Nous devons obligatoirement nous y référer pour transcrire [bladze], même si l'on sait que cette forme est, dans le système typique des parlers acadiens auquel appartient le franco-terre-neuvien, un singulier. (La troisième personne du singulier de l'imparfait est en [-e] ou [-ɛ] dans les parlers acadiens, voire [-a] localement, comme en FTN, alors que la troisième du pluriel est en [-jɔ̃]). Mais, dans l'usage terre-neuvien, on constate une forte contamination de [-jɔ̃] par [-e] ou [-ɛ], que ce soit ou non sur le modèle du français des derniers arrivants. Les formes en *-aient* nous paraissent avoir une fréquence plus élevée que celles en *-iont*, ce qui est d'ailleurs conforme à l'usage de la plupart des parlers acadiens, au Nouveau-Brunswick en particulier. Le français normé "les hommes allaient" équivaut en FTN à : "les hommes allai(en)t" ou "les hommes alliont". Le recours au contexte s'impose, comme en français. Précisons donc que, dans notre exemple, *i* est un

¹ Les références au corpus recueilli à Terre-Neuve sont composées de deux lettres qui donnent le nom du village : AC pour L'Anse-à-Canards, MH pour Maisons-d'Hiver, GT pour La Grand-Terre et LC pour Le Cap-Saint-Georges. Suivent parfois 6 chiffres : les deux premiers indiquent l'identité de l'informateur, les deux suivants la date de l'enquête et les deux derniers le numéro de la bande magnétique de référence.

singulier. Il s'agit d'un homme, le père du locuteur.

Ajoutons encore que l'accord d'un sujet au pluriel avec le verbe est quelque peu aléatoire en FTN et sans doute aussi dans d'autres parlers traditionnels acadiens de transmission orale. (V. aussi King 1994).

Pour illustrer l'ambivalence de *i* et la non-pertinence de la terminaison verbale pour déterminer le nombre, voici des exemples où les deux terminaisons de 3^e pers. du pluriel de l'indicatif imparfait se succèdent dans le même énoncé :

(2) *I allaient* là, *pis i se ramassiont* là, hein, parler les hommes [...] (C.É.A., coll. Catherine Jolicœur, La Hêtrière [Westmorland], N.-B., 112/4768). [*Se ramasser* 'se rassembler'].

(3) Auparavant les femmes *hookiont** les *mattes**, avec des sacs *pis* du *brayon**. *I preniont* les sacs pour faire la *matte* et *pis i preniont* leu *brayon*. Toc ! *I déchiraient* ça... (AC 059209). [*Hooker* (de l'angl. *to hook*) 'crocheter, travailler au crochet'. *Matte* (angl. *mat*) 'tapis à mettre sur le sol'. *Brayon* 'lambeau de tissu'].

(4) Les Français *avaient* des *factries**, *i paquetiont** le *houmard**, *i mettiont* le *houmard* en *cans**. (MH 059201). [*Factrie* (de l'angl. *factory*) 'usine'. *Paqueter* 'conditionner pour la vente'. *Houmard* 'homard'. *Can* [angl. *can*] 'boîte à conserves'].

1. Le pronom personnel sujet

1.1 L'usage de la forme renforcée

A Terre-Neuve, la forme renforcée du pronom personnel de 3^e plur. peut remplacer le pronom conjoint :

(5) Je savions pas faire de bière avant que les Français a venu par ici. *Zeux** savaient. Faisiont la bière. (MH 059202). [*Zeux* 'eux'].

(6) Avant, bien, y avait des vaches entour ici et *pis...* le monde mettait le lait à *crémer** dans des plats, vous savez et *pis...* quand qu'y avait en masse la crème dessus là, bien *ieusses* le [dekreme]*, soit avec ène *tchouère** ou... (GT 109210). [*Crémer*, *décrémer* 'écrémer'. La première forme a subi une aphérèse, phénomène usuel dans le parler local. *Ieusses* 'eux'. *Tchouère* 'cuiller'].

Observons que la tournure "zeux savaient" ou "ieusses le décrémai(en)t", où la forme disjointe s'emploie comme sujet, est tout à fait grammaticale en français (si l'on admet la transposition du pronom en *eux*), quoique littéraire, selon nous, quand "le pronom s'oppose à un autre terme" (Grevisse 1993 : § 636b, p. 972). Mais dans la plupart de nos exemples franco-terre-neuviens, comme en (6) et (7), *eux* n'oppose nullement deux groupes de sujets.

(7) Y a un fiel dans la morue aussi hein, *ieusses* prenai(en)t ça *pis* le mettai(en)t sus un... caillou *pis* [file]* leur couteau avec. (GT). [*Filer* 'affiler, aiguïser'].

Notons que, dans ces exemples, l'usage terre-neuvien ne correspond pas non plus à celui du français familier qui serait : "eux ils savaient" (5) "eux ils prenaient" (7), etc.

L'énoncé suivant, quant à lui, est agrammatical en français commun et montre sans contredit la tendance générale du FTN pour la tournure décrite.

(8) I tait un bon chanteur défunt Papa - i chantait français. I halait ses trawls*, pis i chantait -i faisait beau-. Pis moi me couchais sus le derrière du canot, en espérant* qu'i tait féni*. (MH 069204). [*Trawl* 'palangre, ligne de fond'. *Espérer* 'attendre'. *Être féni* 'avoir fini'].

On dirait en français général, selon le niveau de langue : "moi je me couchais" ou "je me couchais".

Cas particulier :

"*Nous* ou *vous* + *autres* (suivis ou non d'un subst.) indiquent l'appartenance à un groupe dont nous faisons (ou vous faites) partie et qui, ainsi mis en évidence, s'oppose à un autre groupe" (TLF 3, 1019a).

Ce tour, familier en français, est d'un usage plus large en français du Canada. Ici encore, contrairement à l'usage du français général (ex. : "nous autres on fait ça, vous autres vous faites ça"), le FTN omet volontiers la répétition du pronom sujet de forme faible. La forme renforcée suffit. Dans l'exemple qui suit, le pronom conjoint est successivement présent puis omis, ce qui montre le caractère irrégulier, pour ne pas dire aléatoire de l'ellipse :

(9) Y a des chesseuses asteure mais nous autres je disons... nous autres usons le mot anglais, je disons le dryer. (GT 099202). [*Chesseuse* et angl. *dryer* 'sècheuse'. *Asteure* 'maintenant'].

1.2 L'ellipse du pronom conjoint

L'ellipse des pronoms conjoints *je*, *tu*, *i(l)*, *nous*, *vous*, *i(l)* est fréquemment observée dans le corpus recueilli à Terre-Neuve. Dans la plupart des cas, elle n'a lieu que lorsque le sujet a déjà été exprimé, dans des propositions coordonnées ou juxtaposées :

1.2.1 Je (1ère sg.)

Nous n'avons relevé ce cas que dans un exemple isolé, douteux, dans un parler acadien du Nouveau-Brunswick, où la rencontre phonétique de [ʒ] avec une initiale [pr] pourrait bien avoir joué un rôle dans l'élimination du pronom :

(10) J'ai fait ça trois fois à pied pis j'ai fait ça quatre fois avec mon cheval : prenais de l'épélan* d'icite* pis j'allais mener ça au train de Bathurst. (C.É.A., coll. Lauraine Léger, Shippagan, N.-B., 68a/2216). [*Épélan* 'éperlan'. *icite* 'ici'].

1.2.2 Tu

(11) C'est des bouffies* qui vient sus le bois de sapin et pis tu coupes ça avec un couteau et pis tu le casses. Tu le coupes de même* là hein, et pis ça sort la gomme de dedans, et pis tu manges ça, tu prends ça pis le manges, et pis si tu manges ça à tous les jours ou... t'aras pas de frette*. (GT 109209). [*Bouffie* 'vésicule'. *Frette* 'froid'. *De même* 'de cette façon, ainsi'].

(12) Après ça ben tu les ramasses sus les boyards* ou les portes dans tes bras ou de quoi* de même. (AC). [*Boyard* 'sorte de civière'. *De quoi de même* 'quelque chose comme ça'].

1.2.3 *I(l)* (3^e sg.)

- (13) I prend un cochon de dessus le wagon*, le buggy* qu'il avait et tue le cochon, *stourbit** le cochon [...] (AC 018102). [*Wagon* 'véhicule à 4 roues'. *Buggy* 'petite voiture à cheval, légère, à quatre roues'. *Stourbir* 'estourbir, assommer'].
- (14) Ben il avait pas dépaqué sa suitcase*. *Prend* sa suitcase pis i s'en va. (AC 019000). [*Suitcase* (emprunt à l'anglais) 'valise'].
- (15) Quand il a té dépassé il a pensé à lui-même ça arrivera pas, il ont fait ça pour une farce. Ben, *aouint* sa griffe de lion ! Il a dit je voudrais bien être un lion ! (C.É.A., coll. Anselme Chiasson, Fatima, Iles-de-la-Madeleine, 32/652 : le conte de Jean Haché). [*Dépassé* 'plus loin'. *Il aouint* : 3^e sg. ind. prés. du v. *aouindre* 'prendre, saisir'].
- (16) Il s'a aperçu qu'i voyait un ... une chose briller en avant*. *Arrive* aux approches*, c'était un château. (C.É.A., coll. Anselme Chiasson, Fatima, Iles de la Madeleine, 32/652). [*En avant* 'devant' ; *Aux approches* 'aux abords'].
- (17) Il ont dit : "Jean, viens ici nous donner satisfaction". Il a pensé en lui-même : "un lion, i va me manger mais ... je vas y aller". *Vire** de bord, va là. Il ont dit "v'là un mois qu'on est après* en discussion pour se ... se partager pis on sait pas quoi faire". (C.É.A., coll. Anselme Chiasson, Fatima, Iles de la Madeleine, 32/652). [*Virer de bord* 'faire demi-tour'. *Être après en discussion* 'être en discussion, en train de discuter'].

L'exemple 14 illustre bien le caractère aléatoire de l'ellipse du pronom personnel. Contre toute attente, c'est le pronom du verbe de la première proposition ("prend sa suitcase") qui est omis.

1.2.4 *Je* (1^{ère} pluriel)

- (18) Asteure i dit *allons* aller couper des fagots de bois i dit. (GT 108002).
- (19) *Allons* le rondir*, le morceau de bois là : avec la hache. *Quarrir** avec la hache [...] (GT 109203). [*Rondir, quarrir* formes avec aphérèse pour 'arrondir', 'équarrir'].
- (20) Ça fait qu'il emplit le poêle plein de bois, je nous chauffons, je boivons du thé, *allons* nous coucher. (LC 029218).

On pourrait invoquer ici une cause purement phonétique : l'amuisement de [ʒ] parfois prononcé [fiʒ] et communément nommé *j saintongeais*. Ce son, réduit parfois à un simple souffle [h] dans les parlers de l'Ouest de la France, pourrait être ici tout simplement *amui*. Ajoutons qu'un traitement similaire se rencontre également dans certains parlers normands (Brasseur 1995 : 324), dans une région où [ʒ] est une pure fricative palatale. (Notons que ces trois exemples concernent une forme pour laquelle nous attendrions *j'allons* 'nous allons', puisque *je* est la forme régulière de 1^{ère} personne, aussi bien au singulier qu'au pluriel, dans les parlers acadiens).

1.2.5 *Vous*

Il n'y a pas d'exemples dans les différents corpus de référence : l'usage de la 2^e personne du pluriel n'y est pas fréquent, puisque les informateurs s'adressent à un enquêteur, la plupart du temps plus jeune qu'eux ou qu'ils connaissent bien.

1.2.6 *I(l)* (3^e plur.)

(21) Ben tu tuais du jubier*, l'os du cou, quand que le jubier est tué, t'ertires* la viande de dessus l'os, pis l'os reste, bien fait. I mettiont ça sus le four, sus le derrière du poêle au sec, pis une fois que ce tait sec, *preniont* ça à deux* d'ieusses, chaque un bord*, pis le bord qu'était le pus court, c'est cette-là qu'allait se marier la première ! (LC 029218). [*Jubier* 'oiseau'. *Ertirer* 'retirer'. *A deux d'ieusses* 'à deux'. *Chaque un bord* 'chacun [prenait] un côté'].

Il ressort de tous ces exemples que le pronom conjoint peut être omis après un coordonnant, aussi bien qu'en tête de phrase ou dans des phrases juxtaposées, que ce soit à Terre-Neuve ou dans les autres parlers acadiens de référence.

Mais, partout, l'ellipse du pronom semble correspondre à une valeur stylistique particulière :

- Elle marque un moment du récit, particulièrement une action soudaine (14, 15, 16, 17 18, 19). Le verbe est alors le plus souvent en tête de phrase.

- Elle a valeur d'explication : "J'ai fait ça [...] et pis j'ai fait ça [...] : prenais de l'épélan [...]" (10) ou de reprise par un quasi-synonyme : "I prend le cochon [...] et tue le cochon, stourbit le cochon" (13). Dans tous les cas, le verbe figure ici encore après une pause.

- Elle apparaît dans des contextes où les deux actions verbales sont liées sémantiquement, ou se déroulent dans un intervalle rapproché, avec soudaineté ou rapidité, voire simultanément, l'une étant la conséquence de l'autre. Les différents verbes peuvent alors être coordonnés : "tu prends ça pis le manges" (11) ; "tu les ramasses sur les boyards ou les portes dans tes bras" (12) ; "i mettiont ça sus le four [...] pis [...] preniont ça [...]" (21) ou simplement juxtaposés dans un énumération : "[...] je nous chauffons, boivons du thé, allons nous coucher" (20).

2. Forme non pronominale du présent de narration et impératif

Le présent de l'indicatif avec ellipse du pronom sujet *il*, est morphologiquement un impératif. C'est le cas par exemple pour *vire de bord, va là* (17) dans une analyse syntaxique traditionnelle. Mais qu'en est-il dans la conscience linguistique du locuteur ? On verra que cette ambiguïté est accentuée par plusieurs phénomènes caractéristiques, spécialement à Terre-Neuve : la possibilité pour de nombreux verbes d'action d'avoir une valeur factitive, celle qui est donnée par le verbe *faire* en français, et la totale absence du style indirect.

Le présent de l'indicatif est couramment utilisé dans le récit, avec la même valeur qu'en français. Il apparaît ci-dessus dans les exemples 11, 12, 13, 18, 19 et 20. La confusion avec une expression de l'impératif est particulièrement perceptible dans certains énoncés :

(22) I se paque* de quoi manger, des gâteaux et ci et ça, pis là i se pousse*, *pis marche pis marche*. (AC 018305). [*Paquer* 'emballer'. *Se pousser* 's'en aller, se mettre en marche'].

L'exemple 22 peut paraître douteux en raison de la proximité phonétique de *pis*

marche et *pis i marche*. Mais l'ambiguïté sera levée en 24, où *pis envoie* ne peut pas être confondu avec *pis il envoie*, le [I] étant articulé dans cet environnement, à Terre-Neuve. Et l'on observera que, dans les parlers dialectaux de l'Ouest, spécialement en Normandie, *marche !* est souvent employé comme exclamatif, comme une exhortation faible, simple équivalent de *allons !* ou *allez !* On retrouve d'ailleurs le même type d'expression dans un récit enregistré aux Iles de la Madeleine, "le conte de Jean l'Ours qui chavire les montagnes" :

(23) Il a pris la forêt. *Marche !* Il a apporté du pain et pis un sac et pis *continue !*
(C.É.A., coll. Anselme Chiasson, Fatima, Iles de la Madeleine, 32/681).

En-ouèye (ou *envoie*) est également parfois employé dans les parlers acadiens avec la valeur d'une simple exclamation :

(24) Il ont embarqué tous les deux sus la selle *pis envoie* pour le chemin de la montagne. (C.É.A., coll. Anselme Chiasson, Fatima, Iles de la Madeleine, 32/678 : la vision dans la chapelle).

(25) [Le locuteur est un enseignant polyvalent]. La chimie, n'importe quoi, *envoie* donc, i me préparaient ça. (C.É.A., coll. Lauraine Léger, Petit-Rocher, N.-B., 63b/2048).

(26) Ben il a pris son matériau, comme on pourrait dire *pis... en-ouèye* par là-bas !
(C.É.A., coll. Anselme Chiasson, Fatima, Iles de la Madeleine, 32/681).

Ces trois exemples avec le verbe "envoyer" (24, 25, 26) nous paraissent des témoignages sûrs du passage à l'impératif. Mais ce type de construction concerne également d'autres verbes :

(27) Il l'a pris dans ses doigts. *Jette* ça là ! (C.É.A., coll. Anselme Chiasson, Fatima, Iles de la Madeleine, 32/681).

(28) Il avioit bon appétit ces gars-là, des hommes forts de même. *Envoie* un beau morceau de bœuf dedans *pis chauffe... Fais* un beau feu sous la crémaillère, *chauffe !* (C.É.A., coll. Anselme Chiasson, Fatima, Iles de la Madeleine, 32/681).

Dans ces différents exemples, c'est la parataxe qui est de règle. La coordination des deux énoncés ne s'observe que plus rarement. La régularité de la construction est particulièrement évidente en (23), puisqu'elle est reproduite deux fois successivement. Le premier élément du procès est le plus souvent à un temps du passé, imparfait (28) ou passé composé (23, 24, 26, 27). Le second élément comporte une ambiguïté puisqu'il peut être interprété, selon les cas, à ce stade de notre analyse, aussi bien comme un indicatif présent que comme un impératif.

Bien sûr, le point d'exclamation exprime le choix du transcripteur. Il ne préjuge nullement de l'intention du locuteur. Dans ces exemples, nous avons vu que *marche* (23) et *envoie* (24, 25) ou *en-ouèye* (26) doivent très probablement être analysés comme des impératifs. Mais, eu égard à la structure des différentes phrases, leur fonction ne peut être dissociée de celle de *continue* (23), *jette* (27), *fais* (28), *chauffe* (28). La présence d'un verbe au passé nous paraît montrer qu'il s'agit là de formes d'impératif et non de présent de l'indicatif. A l'intérieur du récit, le personnage qui en fait l'objet s'exhorte lui-même à faire telle ou telle action. Le narrateur supprime toute distance entre lui-même et son récit. Il se trouve brutalement devant ses personnages.

Toujours dans le conte de Jean l'Ours, le locuteur des Iles de la Madeleine utilise le même procédé, cette fois avec un impératif emprunté à l'anglais :

(29) *Pis pull* away*, jusqu'à* tant qu'il ait fait *pegner** l'aigle, qu'i y ait fait pondre un œuf ! (C.É.A., coll. Anselme Chiasson, Fatima, Iles de la Madeleine, 32/681). [*To pull away* 'tirer (sur les avirons)'. *Jusqu'à tant que* (+ *ind.*) 'jusqu'à ce que' (+ *subj.*). *Pegner* 'pondre' (forme idiolectale ?)].

Compte tenu de ce que nous venons de voir, comment interpréter l'exemple suivant ?

(30) Une fois qu'alle est huit ou dix jours dans le sel, tu la laves, pis là tu l'épares* au soleil, pis [*la fes*]. (LC 029202). [*Éparer* 'étaier'].

[*Jes*] est une forme du verbe [*Jese*] 'sécher'. Faut-il transcrire : "... pis la chesses" ou "... pis là chesse !" ? Phonétiquement les deux formulations sont semblables. Et rien dans l'expérience que nous avons de l'intonation ou des pauses dans le discours ne permet de trancher en faveur de l'une ou l'autre transcription. Dans la première option [*pi la fes*] est le strict équivalent du français "et puis tu la fais sécher", avec ellipse du pronom personnel et valeur factitive du verbe *sécher*. Cette valeur factitive est couramment incluse dans les verbes transitifs :

(31) Je *bouille* le tick* pour avoir de l'eau chaude. (AC). [*Tick* 'bouilloire'].

(32) Alle a fait cuire un fricot, pis alle a tout* en grand netteyé*, tout en grand brillé avant qu'alle a quitté*. (GT). [*Tout en grand* 'entièrement'. *Netteyer* 'nettoyer'. *Quitter* 'partir'].

(33) Faire une rigole pour *couler* l'eau. (AC).

Si l'on opte pour la seconde transcription, l'adverbe *là* possède une simple valeur phatique comme dans la narration, en français familier : *pis là* 'et puis alors'. Cet usage est courant en français du Canada. Reste à déterminer la valeur de l'impératif, qui apparaît comme une exhortation à sécher adressée à la morue. Cet ordre insolite en français usuel est tout à fait en accord avec le style vivant et expressif de la narration en FTN. Pour en terminer avec l'exemple 30, le parallélisme de construction peut être invoqué dans les deux hypothèses de transcription. Mais la symétrie de "*pis là tu l'épares* [...]" et "*pis [tu] la chesses*" est beaucoup moins acceptable que celle de "*pis là tu l'épares* [...]" *pis là chesse* !"

Par ailleurs un autre trait spécifique des parlers que nous étudions contribue à augmenter numériquement le nombre de cas où l'usage de l'impératif se confond avec celui de l'indicatif présent. En effet, le FTN, comme beaucoup de parlers populaires, ne connaît pas l'usage du style indirect. Ajoutons à cela que, dans des conditions qui restent difficiles à préciser, la conjonction *que* introduisant une complétive, y est fréquemment omise. Cette construction se retrouve par exemple en créole réunionnais (comm. personnelle de R. Chaudenson). On ne peut donc pas se contenter d'invoquer un calque de la construction anglaise avec *that*, lui-même régulièrement omis. Quoi qu'il en soit le cas n'est pas rare :

(34) Bien*, asteure* comme nous autres ici, i faut envoyer... à Nouveau-Brunswick. Y a des moulins là, tu peux acheter *la couleur tu veux*. (LC 189205). [*Bien* 'eh bien'. *Asteure* 'maintenant'].

Pour éliminer définitivement l'hypothèse d'une origine anglaise de ce type de construction, examinons un second exemple où, cette fois, deux traits caractéristiques se conjuguent :

(35) La pus belle histoire que j'ai jamais li* de ma vie -j'en ai li joliment- *la pus beulle histoire jamais j'ai li* de ma vie, ce tait appelé El Dorado. (AC 058004). [*Li 'lu', part. passé du v. lire*].

L'antéposition de l'adverbe *jamais*, s'ajoute à l'absence de *que* pour produire une phrase agrammaticale en français. Mais le parallèle avec d'autres formes de français avancé est ici encore révélateur, puisque "la pus beulle histoire jamais j'ai li [...]" est grammatical en créole réunionnais (comm. pers. de R. Chaudenson).

Cette absence de *que* contribue probablement à la totale absence de l'usage du style indirect. A l'intérieur du récit, les éléments des dialogues sont généralement introduits par "il dit" ou "elle dit",... (ex. : 15, 17, 18) :

(36) Je dis je bois de la gadelle* noire, je dis. Ah ! A dit, bois pas trop, a dit, ça donne trop de sang. (MH 069205). [*Gadelle noire 'cassis'*].

(37) Y a assez longtemps i dit, que tu me donnes de la gueule, i dit, mais i dit ça va être ton darnier coup ! (AC 018301). [*Donner de la gueule 'donner des ordres, commander'*].

Mais le passage d'un énoncé à un autre peut être beaucoup plus brutal, se réduisant à une simple rupture dans le récit. Ici, c'est la pensée de l'interlocuteur que le narrateur imagine. Léon parle de lui-même et il énonce ce que penserait alors l'enquêteur en le voyant muet :

(38) Si vous vénera* ici, moi pis que je vous parle pas, ben i faut croire que Léon est bouqué*, i parle pas. (GT 109212). [*Si vous vénera* (litt. "si vous viendra") 'si vous venez'. *Être bouqué* 'bouder'].

C'est ce procédé, qui donne une vivacité particulière à la narration, qui est aussi en œuvre dans l'exemple suivant :

(39) [A propos des brebis et de leurs agneaux]. Tu prends un hareng pis frottes sus l'agneau, pis t'y donnes un morceau à manger, pis là tiens !... pis là liche !* A laime* le salange* pis là a vient à le laimer ! (LC). [*Licher 'lécher'. Laimer 'aimer'. Salange 'dépôt de sel occasionné par l'eau de mer'*].

L'impératif est ici sans équivoque. En effet l'insertion de *tiens !* nous renseigne sur le statut de *liche*. Aucun doute n'est donc possible : "pis là liche !" est parallèle à "pis là tiens !" En outre, le sujet des verbes à l'indicatif est *tu*. C'est bien la brebis et non l'interlocuteur qui lèche l'agneau, qui a le goût de hareng salé ! Il y a donc une impossibilité à transcrire "pis (i) la liche" : en incise dans le récit rapporté au discours direct, le narrateur exhorte la brebis à lécher son petit. De même, dans l'exemple suivant, le locuteur à l'intérieur du récit dans lequel il est lui-même acteur, parle à son cheval :

(40) J'embarquions dessus, pis je le mettions sus le chemin, pis galope si tu veux !» (LC 029212).

Dans l'énoncé suivant, l'impératif n'indique plus un ordre, une exhortation :

(41) Pis je m'ai aperçu, *parle, parle*, pis j'ai perdu ma [...] (C.É.A., coll. Lauraine Léger, Shippagan, N.-B., 67b/2198).

La narratrice ne raconte pas un événement où elle s'exhorte à parler. Le sens est le suivant : "je me suis aperçue, alors que je parlais et parlais, que j'avais perdu..." ou encore : "je parlais, je parlais, puis [soudainement] je me suis aperçue que...". Du point de vue de l'analyse traditionnelle, cette phrase n'est pas grammaticale. *Parle, parle* apparaît encore une fois comme une incise au présent dans un discours au passé. C'est le locuteur lui-même qui intervient au style direct dans son récit. Je propose d'y voir, non pas une forme d'impératif, mais une forme radicale, sans marque de mode ni de temps, le substitut d'une formulation complexe, à laquelle le locuteur renonce. Pour justifier cette affirmation, on remarquera que les formes *parlons* ou *parlez* ne sont jamais employées dans un tel contexte. Les parlars québécois connaissent d'ailleurs une locution du même type *Parle parle, jase jase* qui "se dit pour résumer une longue conversation ou pour souligner qu'on a parlé beaucoup sans avoir vu le temps passer" (DFQprés. : 85b) :

Oh ! Déjà six heures moins dix. Parle, parle, jase, jase, j'ai plus le temps d'aller chez le boucher [...] (1982, L. Proteau, *Les placoteuses*, p. 54, cité par DFQprés. : *ibid.*).

Ces exemples nous conduisent à établir une distinction entre deux types d'usage de ces formes radicales, dans des conditions différentes de celle du français (aussi bien standard que populaire). Dans le premier cas, la forme apparaît, répétée deux ou même trois fois, dans des énoncés au présent ou au passé où elle indique la durée du procès.

(42) Pis ce garçon-là *poussait pousse et pousse* jusqu'à tant qu'il arrivait à l'âge de 21 ans. (AC).

(43) Alle a resté à blaguer. *Blague, blague et blague !* Et bientôt a se dévire*. La maison en feu ! (GT 128101). [*Se dévire* 'se retourner'].

(44) Si je vas me coucher de bonne heure demain au matin je vas être réveillé à trois heures, pis là... *torne* pis vire, torne pis vire.* (AC). [*Torne pis vire* 'se tourner d'un côté et de l'autre (dans un lit)'].

On voit dans ces exemples que la répétition de la forme radicale est coordonnée, par *et*, ou simplement juxtaposée, comme pour *torne pis vire* (où *pis* est partie intégrante de la locution verbale).

L'autre usage concerne des cas où la forme radicale apparaît en coordination avec un ou plusieurs verbes, ici à l'imparfait. Il s'agit alors d'une rupture brutale dans l'énonciation :

(45) Du lait revoyoux*... i mettaient un tit* peu de farine dedans pis... un tit peu de... *pearl ash**, i brassaient ça pis [fu] ça dans le drum* pis... mon homme !* I mangiont ça ! (AC). [*Lait revoyoux* 'colostrum'. *Tit* 'petit'. *Pearl ash* 'levure, bicarbonate de soude'. *Drum* 'bidon'. *Mon homme* : équivalent du français populaire 'mon vieux'].

3. L'"infinitif substitut"

Observons tout d'abord que l'infinitif a parfois une valeur finale dans les parlars acadiens :

(46) I se ramassiont* dans les maisons *veiller*. (C.É.A., coll. Lauraine Léger, Summerside, I.-P.-É., 45b/1617). [*Se ramasser* 'se rassembler'].

(47) On passait de l'un à l'autre, les granges, *battre* son grain. (C.É.A., coll. Lauraine Léger, Summerside, I.-P.-É., 44a/1571).

Cette valeur finale apparaît spécialement dans une locution d'usage courant : *voir (oir, ouèr) si 'pour voir si'* :

(48) Comme* un mois après, je pense, j'ai iu un message du boss*, *ouèr* si je voulais descendre pour le drive*. (LC 029204). [*Comme* 'environ'. *Boss* (empr. à l'angl.) 'patron'. *Drive* (empr. à l'angl.) 'flottage du bois'].

(49) I dit moi je sus pas marié i dit je sus venu faire tirer ma fortune*, *ouèr* si je pourrais pas m'en trouver iène*. (C.É.A., coll. Catherine Jolicœur, La Hêtrière [Westmorland], N.-B., 112/4746 : Léger et sa fortune). [*Se faire tirer la fortune* 'se faire dire la bonne aventure'. *Iène* 'une'].

(50) I s'avait émoyé* *oir* si i aviont été là. (C.É.A., coll. Catherine Jolicœur, La Montagne [Westmorland], N.-B., 112/4814). [*S'émoyer* 's'inquiéter de, soucier de'].

On pourrait donc rattacher à ce type l'exemple initial :

(1) I passait* les maisons, [bladze]* ac* le monde. (MH 069203).

Cet énoncé signifierait alors : 'il allait de porte en porte pour parler avec les gens'.

On remarquera également que l'usage de l'infinitif est parfois aussi tout simplement entraîné par la présence d'une première forme verbale à l'infinitif dans la phrase précédente. Selon nos observations, ceci se produit sans que la nature des liens qui unissent les deux propositions (phrases coordonnées ou construites selon le modèle populaire fréquent de la parataxe) soit déterminante. C'est le cas des deux exemples suivants :

(51) Je l'ai vu marcher garde* ! Un morceau de bois pas pus gros que ça, un boom*, un boom pas pus gros que ça, et *marcher* dans l'eau jusqu'à ici, pis il arait pas manqué ! No* sir ! Il arait pas manqué son pas. (LC 029204). [*Garde* ! 'regarde !'. *Boom* [empr. à l'angl.] 'rondin entrant dans la constitution d'une estacade flottante qui emprisonne des billes de bois'. *No sir* ! Non monsieur !]

(52) Tu te levais le matin pis tu t'en allais faire ène marée de pêche. *Pousser* ton doury* pis t'allais au large. Pis tu restais le temps que tu voulais. [...] C'est ène marée, ça. (LC 029216). [*Doury* 'doris, embarcation destinée à la pêche'].

"Et marcher ..." (51) peut apparaître comme une simple reprise de "je l'ai vu marcher", après une digression. De même "faire ène marée" et "pousser ton doury" (52) sont tous deux compléments de "tu t'en allais". Mais le cas suivant échappe à ce type d'explication :

(53) [Pour conserver la glace, autrefois]. On la paquait* dans du son* de scie, mettait dans ène bâtisse*, pis *mettre* à peu près un pied de son de scie dans les bords*, chaque bord de la bâtisse pis là tu... tu mettais ta glace, pis tu mettais à peu près... un autre pied de son de scie par-dessus. Comme ça qu'i la gardiont tout l'été ! (AC 059203). [*Paquer* 'emballer'. *Son de scie* 'sciure'. *Bâtisse* 'bâtiment' (non péjoratif). *Bord* 'côté'].

Cet usage syntaxique qui apparaît dans l'exemple précédent a été bien mis en évidence par Remacle (1952 : 125-142), qui le nomme "infinitif substitut". Il en trouve de nombreux exemples dans le parler qu'il décrit, mais aussi en wallon littéraire et en français

régional. On le rencontre aussi en Suisse et en lorrain (Remacle, *ibid.* : 133). J'en ai moi-même relevé des exemples dans un parler normand (île anglo-normande de Sercq). Seutin (1975 : 294-296) en cite quelques-uns à l'Île-aux-Coudres (Québec). Pour Remacle (*ibid.* : 142), qui reprend l'explication de Franz,

"c'est parce que le locuteur a déjà caractérisé l'action complètement une première fois, c'est-à-dire dans la première coordonnée, en employant une forme à un mode personnel, qu'il emploie dans la seconde coordonnée un simple infinitif [...] L'infinitif substitut, qui suit toujours une forme verbale complète, se présente lui-même comme une forme verbale aussi nue, aussi réduite que possible ; on dirait que le locuteur ne trouve plus nécessaire de recourir une seconde fois à tous les moyens".

C'est donc le principe d'économie qu'invoque Remacle. Mais il ajoute que

"[c'est] pour marquer le caractère étroit de la coordination que l'infinitif substitut s'est imposé".

Enfin il souligne le rôle qu'a pu jouer l'analogie dans le développement de cet usage, comme dans les phrases du type "il l'a pris et mangé" où la forme du participe a pu être assimilée à une forme d'infinitif.

Constatons, au passage, que quelques-uns de ces énoncés et de ceux qui suivent peuvent évoquer les constructions verbales sérielles des langues créoles. Nous rappellerons, à cet égard, que Terre-Neuve partage avec les créoles plusieurs éléments d'ordre historique et linguistique (Brasseur 1997). La colonisation de la plupart des îles de l'Océan Indien et des Antilles s'est effectuée, globalement, à la même époque que la colonisation acadienne. C'est ainsi que la morue de Terre-Neuve a fortement contribué à la nourriture de générations d'esclaves. Par ailleurs, les créoles et les variétés du français d'Amérique du Nord, notamment les isolats de Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve, ont un ancrage particulièrement évident dans le français populaire et une transmission presque exclusivement orale. Il n'est donc nullement nécessaire d'invoquer une cause génétique à ce rapprochement, mais plutôt l'équivalent de ce que Stein (1993 : 128) appelle "l'économie extrême des langues créoles", en indiquant que

"beaucoup d'éléments grammaticaux, mais aussi les porteurs de sens concret sont omis dès qu'ils ne sont plus indispensables pour une interprétation correcte de l'énoncé et du texte".

Les mêmes causes pouvant produire les mêmes effets, l'éclairage mutuel des créoles et des isolats français d'Amérique du Nord doit nécessairement être pris en compte.

Revenons aux parlers acadiens, où il semble que des formes d'infinitif puissent se substituer à n'importe quel temps de l'indicatif :

-A l'indicatif présent :

(54) I mangiont le go... Vous les nettoyez* comme i faut pis vous prenez des foies, pis de la farine et pis des égnons* pis mettre ensemble, pis vous les remplisez, pis vous les mettez à bouillir. Vous n'avez jamais mangé ça ? (Fichier Karin Flikeid : Pomquet, N.-É.). [Go 'estomac du poisson'. Nettoyer 'nettoyer'. Les foies 'le foie et les poumons'. Égnon 'oignon'. Vous remplisez 'vous remplissez']

-A l'indicatif imparfait (où les exemples sont peut-être particulièrement nombreux en raison de la similarité des terminaisons verbales de ce temps et de l'infinitif, par attraction ou analogie) :

(55) On avait une pelle pis *pelleyer** devant le cheval. (C.É.A., coll. Lauraine Léger, Summerside, I.-P.-É., 46a/1641). [*Pelleyer* 'pelleter'].

(56) I allions veiller dans les maisons, pis i contions des contes et i chantions, i jouions aux cartes, *boire* de la bière, du home-brew*. (LC 118001). [*Home-brew* 'sorte de bière faite à la maison'].

(57) Pis là *asteure** quand c'était toute *tchuit**, y avait presque pas d'eau là, pis là i le bouillaient, *faire* une sauce dedans, *faulait* que je rempliais une cuillère ou deux de farine de blé, là, dans, avec de l'eau là, *mettre* ça plein, pis vous vidiez dedans là, *tandis** que ça bouillait, là. (C.É.A., coll. Lauraine Léger, Richibouctou, N.-B., 68a/2223). [*Asteure* : 'maintenant'. *Tchuire* 'cuire'. *Faulait* 'il fallait'. *Je rempliais* 'je remplissais'. *Tandis que* 'pendant que'].

(58) On venait à la maison pis on jouait de l'orgue et pis on dansait, savez, *s'amuser*. ou ben donc on faisait des *fudges**. (C.É.A., coll. Lauraine Léger, Summerside, I.-P.-É., 44b/1581). [*Fudge* 'fondant, sorte de friandise au chocolat, très sucrée'].

-Au passé composé :

(59) I n-n'*ont fait du trouble* avec les Indiens, promis de *siner** des documents et pis après ça les *casser...* (GT). [*N-n* 'en'. *Trouble* 'ennui, difficulté'. *Siner* 'signer'].

-Au conditionnel :

(60) Une personne qu'aurait iu les... les TV-cameras*, une personne n-n'aurait iu ène à ce temps-là pis, *ramasser* toute* ça... (GT). [*TV-camera* [angl.] 'caméras de télévision'. *Toute* 'tout'].

On voit tout l'intérêt d'inclure "ramasser ..." (60) dans cette série. Hors de la comparaison, cette forme aurait été, à tort, analysée comme un conditionnel passé : "une personne en aurait eu une à cette époque et puis aurait ramassé..."

Ajoutons que si nous n'avons pas trouvé d'exemple au futur dans les différents corpus de référence, c'est sans doute en raison de la nature de ces corpus, qui sont surtout constitués de récits. Enfin la substitution de l'infinitif au subjonctif présent ne peut être démontrée par cet exemple :

(61) Je veux que tu *bûches** tout ça aujourd'hui, et pis tout *piler**. (AC 019000). [*Bûcher* 'débitier (en parlant du bois)'. *Piler* 'mettre en tas'].

En effet, il n'est pas réellement possible de déterminer le mode de *tu bûches*, puisqu'aucune marque morphologique ne l'indique. A Terre-Neuve, là où la distinction morphologique entre présents de l'indicatif et du subjonctif est possible, on observe que le subjonctif se manifeste de manière irrégulière et dans les verbes les plus courants, comme *être* : *que je seïs, que tu seyes, qu'i soit* [ou *qu'i seït, qu'i seye, qu'i seïse*], ... ou *aller* : *que j'alle, ...* même si une forme résiduelle de subjonctif imparfait a été relevée : *qu'il allisse* 'qu'il allât'. La concordance des temps à l'indicatif reste plutôt la règle :

(62) Quand tu trapes* ène échauffure*, faut* pas tu bois. Si tu bois, tu pourras mourir là hein ! (GT 109209). [*Traper* 'attraper'. *Échauffure* 'chaud et froid, refroidissement'. *Faut pas tu bois* : l'ellipse de *que* est fréquente dans ce type d'énoncé].

(63) Ça a pas pris longtemps avant que les 50 vaches taient dépoilées*. (AC 019000). [*Dépoiler (un animal)* 'le dépouiller, lui enlever la peau'].

Pour terminer, citons quelques énoncés qui présentent également des exemples de constructions très libres où apparaissent des infinitifs substitués :

(64) Faulait faire la grand demande mais j'ai pas pris de boisson. *Travailler* un peu de la tête. Quand j'ai été faire... (C.É.A., coll. Lauraine Léger, Shippagan, N.-B., 68a/2212).

(65) C'était de même* on se ramassait... sept huit hommes *passer* les maisons, de l'un à l'autre pour scier son bois. (C.É.A., coll. Lauraine Léger, Summerside, I-P-É., 44a/1571). [*C'était de même on se ramassait* 'c'est ainsi qu'on se rassemblait'].

(66) C'est ça qu'on faisait : scier du bois. Les femmes à la maison, tu sais, *carder* la laine pis toutes ces affaires-là. (C.É.A., coll. Lauraine Léger, Lamèque, N.-B., 67b/2182).

En 64, l'infinitif *travailler* ne se rattache pas syntaxiquement à un élément de la phrase. Sa présence est probablement induite par *faulait* 'il fallait', mais on peut difficilement le considérer comme un complément de celui-ci. Là encore, les liens syntaxiques, s'ils existent, sont très lâches. Précisons que, dans le parler d'où est tiré l'exemple 65, la forme *passer* est, sans équivoque, phonétiquement un infinitif. Enfin, en 66, l'infinitif substitué est couplé à une phrase nominale : "les femmes à la maison [...]" pour "les femmes étaient (ou "restaient") à la maison et cardaient la laine".

Conclusion

C'est l'ellipse du pronom personnel sujet qui permet le passage d'une forme fléchie à une forme verbale non marquée. Cette forme du radical peut être une forme pleine, comme dans le cas de ce que Remacle nomme l'infinitif substitué. Elle peut aussi être une forme réduite, non suffixée, et prendre la forme de l'impératif. Par ailleurs, l'infinitif substitué est à rapprocher de l'usage des phrases nominales, beaucoup plus étendu dans les parlers populaires, notamment acadiens, qu'en français général. La phrase nominale apparaît d'ailleurs fréquemment, dans ces parlers, en coordination avec une phrase verbale.

Elle peut la précéder comme dans ces exemples :

(67) Des originaux en masse*, mais des loups y en a pas. (GT 139202).

(68) Mais a dit ène petite fille comme vous pis vous puez faire ène robe ! (C.É.A., coll. Lauraine Léger, Methéan, N.-É., 43b/1565).

Elle peut aussi suivre la phrase verbale et se rapproche alors singulièrement des constructions où des formes verbales non marquées, comme l'impératif et l'infinitif, se substituent aux marques modo-temporelles. Outre l'exemple 66, nous relevons :

(69) Moi j'avais dix-huit ans à ce temps-là. Et pis, ène grosse tempête de neige que personne pouvait voyager. (C.É.A., coll. Lauraine Léger, Summerside, I.-P.-É., 46a/1641).

(70) Toute la jeunesse se ramassait pis on dansait pis on chantait, pis de la musique en masse. (C.É.A., coll. Lauraine Léger, Summerside, I.-P.-É., 456a/1635). [*Se ramasser* 'se rassembler'].

(71) Inviter le monde, et pis avoir quelqu'un pour faire le repas, et pis pour des semaines de temps. (C.É.A., coll. Lauraine Léger, Summerside, I.-P.-É., 44b/1582).

Dans tous ces exemples, on observe une rupture syntaxique nette entre les éléments de la coordination. C'est cette liberté de construction qui caractérise les parlers que nous étudions. Dans le parler franco-terre-neuvien, on peut aussi bien dire, pour reprendre l'exemple 45 :

Ils brassient ça pis [i futjð] ça dans le drum.

Ils brassient ça pis [futjð] ça dans le drum.

Ils brassient ça pis [fu] ça dans le drum. (Énoncé effectif).

Ils brassient ça pis [fut] ça dans le drum.

Ils brassient ça pis Ø dans le drum.

C'est pourquoi nous choisissons de transcrire l'exemple (1) : "I passait les maisons, blaguer ac le monde", selon le modèle suivant :

pronom conjoint - verbe fléchi - (connecteur) - (pronom) - verbe fléchi/imp. radical/inf./Ø/.

Bibliographie

- BARTER, Geraldine, 1986 : *A linguistic description of the French spoken on the Port-au-Port peninsula of western Newfoundland*, M.A. thesis, Memorial University of Newfoundland.
- BIAYS, Pierre, 1976 : "Les francophones de la province de Terre-Neuve", in *Études canadiennes* 2, pp. 117-122.
- BRASSEUR, Patrice, 1995 : "Les pronoms personnels dans l'Atlas linguistique normand", in *Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental [Seillac, 5-7 mai 1993]*, Fontaine-lès-Dijon, A.B.D.O., pp. 323-351.
- BRASSEUR, Patrice, 1995 : "Quelques aspects de la situation linguistique de la communauté franco-terre-neuvienne", in *Études canadiennes* 39, pp. 103-117.
- BRASSEUR, Patrice, 1996 : "Changements vocaliques initiaux dans le français de Terre-Neuve", in Th. Lavoie (éd.), *Français du Canada-français de France, Actes du 4^e colloque [Chicoutimi, 21-24 septembre 1994]*, Tübingen, Niemeyer, pp. 295-305.
- BRASSEUR, Patrice, 1997 : "Créoles à base lexicale française et français marginaux d'Amérique du Nord : quelques points de comparaison", in *Contacts de langues, contacts de cultures, créolisation, Mélanges offerts à R. Chaudenson*, pp. 141-166.
- BRASSEUR, Patrice et CHAUVEAU, Jean-Paul, 1990 : *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon*, Tübingen, Niemeyer.
- DFQprés. : Cl. Poirier dir., 1985 : *Dictionnaire du français québécois, volume de présentation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- GREVISSE, Maurice, 1993 : *Le bon usage*, Paris, Duculot, 13^e édition.
- KING, Ruth, 1978 : *Le parler français de l'Anse-aux-Canards/Maisons d'hiver (Baie St. Georges, Terre-Neuve) : étude phonologique et morphologique, suivie d'un lexique*, M.A. thesis, Memorial University of Newfoundland..
- KING, Ruth, 1983 : *Variation and change in Newfoundland French : a sociolinguistic study of the clitic pronouns*, Ph.D. thesis, Memorial University of Newfoundland.
- KING, Ruth, 1989 : "Le français terre-neuvien : aperçu général", in Mougeon & Beniak (éds.), *Le français canadien parlé hors Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- KING, Ruth, 1994 : "Subject-verb agreement in Newfoundland French", in *Language, variation and change* 6, pp. 239-253.
- MAGORD, André, 1995 : *Une minorité francophone hors Québec : les Franco-Terreneuviens*, Tübingen, Niemeyer.

- NIEDEREHE, Hans-Josef, 1991 : "Quelques aspects de la morphologie du franco-terreneuvien", in Horiot (éd.), *Français du Canada, français de France, Actes du 2^e colloque [Cognac 27-30 septembre 1988]*, Tübingen, Niemeyer, pp. 215-233.
- REMACLE, Louis, 1952 : *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, Paris, Les Belles Lettres, t. 1.
- SEUTIN, Émile, 1975 : *Description grammaticale du parler de l'Île-aux-Coudres*, Presses de l'Université de Montréal.
- STEIN, Peter, 1993 : "La sérialisation verbale existe-t-elle dans le créole mauricien ?" in *Études créoles XVI-1*, pp. 119-129.
- STOKER, J.-T., 1964 : "French spoken in Newfoundland", in *Culture* 25, pp. 349-359.
- THOMAS, Gerald, 1983 : *Les deux traditions : Le conte populaire chez les Franco-Terreneuviens*, Bellarmin, Montréal.
- THOMAS, Gerald, 1984 : "French language", in *Encyclopedia of Newfoundland and Labrador*, t. 2, St. John's, Newfoundland book publishers, pp. 405-407.